



Elections du bureau directeur du Comité départemental de Golf des Hautes Pyrénées

APPEL A CANDIDATURES 2024

Calendrier de préparation des élections 2024 :

- 1/ envoi de l'appel de candidatures : lundi 22 juillet
- 2/ réception des listes : le samedi 12 octobre à 12:00
- 3/ constitution du bureau de vote : réunion du comité départemental le lundi 14 octobre
- 4/ validation des listes : le lundi 21 octobre à 12:00
- 5/ délai de correction définitive des listes : le lundi 28 octobre à 12:00
- 6/ Assemblée générale électorale : le lundi 4 novembre

1. Date et lieu de l'Assemblée Générale Elective :

l'Assemblée Générale Ordinaire Elective du Comité Départemental de golf des Hautes Pyrénées aura lieu le **lundi 4 novembre** à 18:30 dans un lieu qui sera précisé le 14 octobre.

2. Composition des listes :

- Les candidats figurant sur une liste doivent être majeurs et licenciés de la ffgolf ;
- Représentation homme / femme ; statistiques de l'année précédente 2023
512 femmes sur 1194 licenciés soit 26,20 %
Les listes devront compter un nombre de femmes égal ou supérieur à **27 %** de leurs membres.
- Chaque liste devra identifier et présenter, au moment du dépôt de candidature, sa tête de liste qui sera le Président élu du Comité si la liste obtient le plus de suffrages ou, en cas d'égalité, celui figurant sur la liste dont les candidats ont la moyenne d'âge la plus élevée ;
- Chaque liste doit être complète et comprendre entre **3 et 10 candidats éligibles**, en application de l'article 5 du règlement intérieur ;
- Une même personne ne peut se porter candidate à la Présidence d'un ou plusieurs autres Comités Départementaux ou Territoriaux ;
- Une même personne ne peut figurer sur plusieurs listes lors d'une élection au Bureau Directeur.

3. Dépôt et recevabilité des listes :

Les listes de candidats devront être réceptionnées :

- Au plus tôt dès publication du présent règlement des opérations électorales ;
- Au plus tard le **samedi 12 octobre 2024 à 12:00.**

****L'envoi peut s'effectuer dans les conditions suivantes***

- par email à comitegolf65@outlook.fr ou par courrier au siège du Comite départemental.

L'attention des candidats est portée sur le fait que selon la taille des pièces, ces dernières pourraient ne pas être valablement réceptionnées. L'envoi via des plateformes dédiées (type wetransfer) est à privilégier.

4. Pièces complémentaires à fournir :

Pour être recevables, les listes doivent être **complètes et accompagnées pour chaque candidat** :

- Des attestations sur l'honneur signées (modèle en pièce jointe) ;
- D'une copie d'une pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité) de chaque candidat ;
- D'une copie de la licence ou attestation de licence 2024 de chaque candidat.
-

Publié le 22 juillet 2024

Le Secrétaire
Michel Bonnaventure

le Président
Yves Ribaut



Comité départemental de golf des Hautes Pyrénées
Golf Country club de Bigorre- 1 chemin du golf- 65200 POUZAC
comitegolf65@outlook.fr – site Web : cdgolf65.com